



COMMUNIQUÉ

JUSTE AVANT LES ÉLECTIONS CSE LA DIRECTION LANCE UNE **PROCÉDURE DE LICENCIEMENT CONTRE LA REPRÉSENTANTE CGT**

Les licenciements de 3 de nos camarades en moins de 6 mois prouvaient déjà à quel point la direction craint le développement de la CGT dans notre usine.

Les manoeuvres sournoises continuent et s'accroissent à l'approche des élections professionnelles.

Le 15 novembre, la direction fixe la date de la réunion pour la négociation du protocole d'accord préélectoral au 5 décembre. Or, le 12 novembre, notre représentante venait d'avoir un accord pour la pose d'une journée de RTT le ... 5 décembre.

Aujourd'hui, samedi 1^{er} décembre, notre représentante syndicale, Alice Gorlier, reçoit un courrier recommandé lui annonçant la mise en place d'une procédure de licenciement. L'entretien préalable est prévu le 12 décembre.

LA CGT INVITE :

- les délégués du personnel élus et les autres syndicats de l'entreprise à se mobiliser et à interpeller la direction d'Ondulys St-Quentin pour demander le respect de la liberté syndicale
- **les salariés à se saisir du vote CGT pour exprimer leur refus des pressions patronales à l'encontre des salariés qui se battent pour défendre les salaires et les conditions de travail de tous**

Depuis sa création, la CGT Ondulys St-Quentin a contraint la direction à appliquer la loi dans de nombreux domaines : sécurité du site, paiement et récupération d'heures, amélioration de l'hygiène et des locaux... **Il est évident que la direction souhaite se débarrasser de la CGT pour pouvoir continuer d'exploiter les salariés en dehors du cadre légal pour augmenter ses bénéfices.**

La CGT Ondulys St-Quentin est plus déterminée que jamais et engage dès aujourd'hui la démarche électorale afin d'augmenter ses moyens d'action.

Rejoignez nous !